

19 déc 2003 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 19 décembre 2003

60e anniversaire de la libération de la Belgique

Sur proposition de M. Guy Verhofstadt, Premier Ministre, de M. Louis Michel, Ministre des Affaires étrangères, de M. Patrick Dewael, Ministre de l'Intérieur et de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a pris acte d'une communication relative à la célébration, en 2004, du 60e anniversaire de la libération de la Belgique.

Sur proposition de M. Guy Verhofstadt, Premier Ministre, de M. Louis Michel, Ministre des Affaires étrangères, de M. Patrick Dewael, Ministre de l'Intérieur et de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a pris acte d'une communication relative à la célébration, en 2004, du 60e anniversaire de la libération de la Belgique.

Les propositions suivantes ont été retenues :- la célébration du 21 juillet 2004 et le défilé y afférent seront placés sous le signe du 60e anniversaire de la libération et constitueront donc l'événement phare de cet anniversaire. A cette occasion, l'objectif sera de réunir les 11 pays qui, présents sur le territoire belge, ont activement contribué à la libération ;- d'autres jours traditionnels de commémoration comme le 11 novembre et le 8 mai s'inscriront dans la lignée de cet anniversaire ;- deux initiatives locales bénéficieront d'une assistance et d'un encadrement supplémentaires de la part des autorités publiques, en particulier de la Défense : le pèlerinage au camp de Breendonk et la commémoration de l'offensive des Ardennes ;- une brochure sera rédigée, à l'image d'une publication similaire dédiée au 50e anniversaire ;- une représentation ministérielle sera garantie par le Gouvernement, lors de différentes cérémonies de commémoration organisées au niveau local sur le thème du 60e anniversaire ;- l'ambassade de Belgique aux Etats-Unis prendra un certain nombre d'initiatives destinées à attirer l'attention sur les commémorations organisées dans notre pays et la reconnaissance belge.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe